

PRIX DE L'ANSE TRABAUD

7ème(P/ 3490), Classe 4 — 13/11/2022 16h00, LA MARTINIQUE

PLAT, 1.600 meters, Corde à GAUCHE, Terrain LOURD (4,7)

6.400 (3.200, 1.280, 960, 640, 320)

ARRIVEE OFFICIELLE: 9 Engagés, 9 Partants Définitifs. - PMH -

Temps du 1er : 1.44.93 (Redk : 1.5.58)

HANDICAP CATEG DIVISE

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapateur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les poids de cette épreuve seront éventuellement remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Réf. +040,+050

Décisions des commissaires

Les Commissaires ont autorisé la jument VITESSE DU VENT à être amenée en main au départ non montée, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés. Les Commissaires, après avoir entendu Monsieur GROS, le représentant de l'entraîneur François BO RDERIEUX, l'ont sanctionné par une amende de 100 euros pour avoir présenté le hongre CHOP LE RET OUR muni des oeillères sans l'avoir déclaré lors de la déclaration définitive des partants. Le hongre MEVALIK a subi un prélèvement biologique.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place	Cheval	N°	Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Dép./Pays Ent.	Jockey	Poids	Gain	Prim.	Prim.	Suppl.	Equipement(s)	Écurie.	Éleveurs prop. elev.
-------	--------	----	-----------	--------------------	----------	--------------	------------	----------------	--------	-------	------	-------	-------	--------	---------------	---------	----------------------

1	MEVALIK F.PS. <u>4 A.</u>	09	Par: TRIPLE THREAT et COUSINE (SLICKLY)	(Corde:05)		MME ANGELA THIBAUT	S. JOUSSELIN	972	FRANCK TORRALBA	56,5 kg	3.200 1.670 633	ONL	G. DUCA
2	BECQUAPEARL F.PS. 7 A.	02	Par: DIAMOND GREEN et BERANGELE (MEDAALY)	11L (Corde:06)		MR RAPHAEL NICOLSON	R. SAINTE ROSE	972	JULIEN GUILLOCHON	61 kg	1.280 546 237	NNL	B. BECQUART, R. SCHLIESINGER, P. SCHLIESINGER
3	HYNNDAH H.P.S. 5 A.	07	Par: ASANGA et DAHLIA DEUX (CONQUISTACKY)	2.5 (Corde:03)		MR FRANCOIS BORDERIEUX	F. BORDERIEUX	971	CEDRIC REYNAUD	56,5 kg	960 501 189	ANL	R. SAINTE ROSE,MME D. SAINTE-ROSE, D. SAINTE-ROSE,MME H. SAINTE-ROSE
4	BINT HABISSETT F.P.S. 3 A.	05	Par: TORONADO et HABISSETT (WOOTTON BASSETT)	CTE (Corde:04)		MME YANICE LUCE	MME Y. LUCE	972	STEPHANE BREUX	60 kg	640 486 146	NNN	HARAS DU GRAND COURGEON
5	KAKAUDOU RISK F.P.S. 3 A.	01	Par: BANYAN TREE et LA CASILINA (EVEN TOP)	7.L (Corde:02)		MR HUGUES JEAN LOUIS	H. JEAN LOUIS	972	GABRIEL BON	62 kg	320 243 73	NNL	H. JEAN LOUIS
6	TULIPE F.P.S. 6 A.	03	Par: DIAMOND GREEN et FAST STYLE (FASLIYEV)	3.L (Corde:07)		MR ARSENE ELIE LOREDAN	A. LOREDAN	971	ANTHONY BERNARD	61 kg		NNL	MAT. DAGUZAN-GARROS,MME P. DAGUZAN-GARROS

7	VITESSE DU VENT F.PS. 9 A.	08	Par: ZIGWAKI et SYL'AZUR (VARXI)	14L (Corde:01)		MR MAX BARBA	M. BARBA	972	JEREMIE ONGODIN	56,5 kg	NNL	G. ZIE
8	CHOP LE RETOUR H.PS. 3 A.	06	Par: CAPTAIN CHOP et MA VICTORYAN (KHELEYF)	3.5 (Corde:09)		MR FRANCOIS BORDERIEUX	F. BORDERIEUX	971	JEAN-BAPTISTE VIGIE	59,5 kg	NNL	A. CHOPARD
9	MISTRAL LOVE M.PS. 3 A.	04	Par: ASANGA et NANOOK (INDIAN ROCKET)	3/4 (Corde:08)		MR MAURICE ALEXIS LETCHIMY	MA. LETCHIMY	972	MME SARAH AKARI-SOUDANE	59 kg (60,5 kg)	NNN	MA. LETCHIMY